

A2

**DEMANDE  
DE CERTIFICAT D'ADDITION**

(21)

**N° 80 01334**

Se référant : au brevet d'invention n° 79 01957 du 25 janvier 1979.

---

(54) Appareillage permettant d'effectuer la séparation de deux liquides et la récupération de l'un d'eux dans le cas où le liquide à récupérer présente une haute viscosité.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). C 02 F 1/40; E 02 B 15/04; F 04 B 19/18.

(22) Date de dépôt..... 22 janvier 1980.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 30 du 24-7-1981.

---

(71) Déposant : BAUMARD Annie, résidant en France.

(72) Invention de : Yolande Drapeau.

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Beau de Loménie,  
55, rue d'Amsterdam, 75008 Paris.

---

Certificat(s) d'addition antérieur(s) :

La présente invention concerne un appareillage permettant d'effectuer la séparation de deux liquides et la récupération de l'un d'eux dans le cas où le liquide à récupérer présente une haute viscosité.

Dans la demande de brevet 79/01 957 déposée le 25 janvier 1979 on a décrit un dispositif pour la séparation de liquides et la récupération de l'un d'entre eux, notamment pour la récupération d'huiles répandues sur de l'eau, dispositif du type dans lequel on met en contact avec le mélange des liquides une partie de la surface d'au moins un élément, tel qu'un disque, animé d'un mouvement rotatif, ledit élément étant réalisé en un matériau présentant une affinité physique pour le liquide à récupérer et que l'on récupère ensuite par essuyage le liquide qui a été entraîné à la surface dudit élément, ledit dispositif étant caractérisé en ce que ledit élément est constitué par un ou plusieurs éléments unitaires formés de deux troncs de cône accolés par leur plus grande base et entraînés en rotation autour d'un axe passant par le sommet fictif desdits troncs de cône.

En mettant en oeuvre l'invention telle que décrite ci-dessus on peut rencontrer certaines difficultés lorsque le liquide que l'on veut entraîner et récupérer est trop visqueux.

Il a été trouvé que dans ce cas particulier il pouvait être souhaitable :

- d'une part, d'adapter la forme exacte, et plus précisément la conicité de l'élément tronconique.
- et d'autre part, d'utiliser un élément tronconique apte, lors de son contact avec le fluide visqueux, à diminuer la viscosité de ce fluide..

En ce qui concerne la forme de l'élément tronconique, il a été trouvé que plus la viscosité du fluide à séparer est élevée et plus l'angle au sommet des éléments tronconiques doit être petit.

- 5 En ce qui concerne la modification de la viscosité du fluide lors du contact de ce fluide avec l'élément utilisé pour son extraction, le moyen le plus commode consiste à employer un élément chauffé. Ce chauffage peut être réalisé par tout moyen connu compatible avec la nature du matériau qui constitue ledit élément ; ainsi on peut utiliser le plus souvent soit un chauffage électrique soit un chauffage à la vapeur.
- 10

REVENDICATIONS

1. Dispositif pour la séparation de liquides et la récupération de l'un d'entre eux, notamment pour la récupération d'huiles répandues sur de l'eau, dispositif du type dans lequel on met en contact avec  
5 le mélange des liquides une partie de la surface d'au moins un élément, tel qu'un disque, animé d'un mouvement rotatif, ledit élément étant réalisé en un matériau présentant une affinité physique pour le liquide à récupérer et que l'on récupère ensuite par essuyage le  
10 liquide qui a été entraîné à la surface dudit élément, ledit élément étant constitué par un ou plusieurs éléments unitaires formés de deux troncs de cône accolés par leur plus grande base et entraînés en rotation autour d'un axe passant par le sommet fictif desdits  
15 troncs de cône, ledit dispositif étant caractérisé en ce que l'élément est conçu en ce qu'à son contact la viscosité du fluide à entraîner est diminuée.
2. Dispositif selon la revendication 1, caractérisé en ce que la diminution de la viscosité  
20 du fluide est obtenue en munissant l'élément d'un chauffage adéquat.